

2014, un nouveau tournant pour l'association !



2013 aura marqué l'achèvement du premier objectif inscrit dans les statuts de l'association : « *L'association a pour objet de soutenir la rénovation ou le remplacement des orgues de l'église paroissiale Saint-Rémy de Vanves.* »

Le nouvel orgue est bien là depuis le 14 décembre 2013 mais il faudra encore attendre quelques semaines pour l'entendre.

Il doit maintenant s'acclimater à son environnement et ses 1 400 tuyaux doivent être harmonisés en tenant compte du volume de l'église.

C'est le fruit de 6 années d'un travail d'équipe entre l'Association avec ses membres du conseil d'administration, ses adhérents et bienfaiteurs, les musiciens bénévoles qui nous ont offert de magnifiques concerts et ainsi contribué largement à la collecte de fonds privés, la Mairie de Vanves qui a soutenu et mené à bien ce projet, les Paroisses de Vanves, le conservatoire et la communauté d'agglomération GPSO et toutes les personnes qui ont soutenu le projet. Un grand merci à tous !

Une question nous est fréquemment posée depuis quelque temps : quel est le rôle de l'association maintenant que l'orgue est construit ? La réponse se trouve dans les statuts de l'association !

« *L'association a pour objet de :*

- *promouvoir leur rayonnement dans la Ville de Vanves et au-delà, en suscitant notamment une riche activité culturelle et pédagogique autour de l'instrument.* »

2014, c'est donc une nouvelle étape qui commence pour nous tous, faire rayonner notre orgue.

Nous avons commencé à travailler avec Loïc de Lacombe, organiste titulaire, sur les prochains événements : le concert d'inauguration (après la réception des travaux), la cérémonie de **bénédition de l'orgue le 19 mars 2014** qui marquera le début de l'utilisation de l'orgue dans le cadre liturgique, la participation à la **journée nationale de l'orgue le 11 mai 2014**, la fête de la musique, les journées du Patrimoine... et aussi l'organisation de concerts d'orgue seul ou avec d'autres instruments, de visites pédagogiques... Des projets d'investissement de matériel d'enregistrement, de diffusion vidéo sur écran pour les concerts ou encore de matériel pédagogique sont également à l'étude.

Pour que ces nouveaux projets puissent être développés, l'association a besoin du soutien de tous ses adhérents et bienfaiteurs mais aussi de rallier de nouveaux adhérents et forces vives.

Nous comptons sur vous pour poursuivre ensemble la mise en valeur du patrimoine culturel vanvéen et vous souhaitons une

très belle année 2014 !

Pascale Martinez-Heurteaut, Présidente – Isabelle Carré, Secrétaire – Nicolas Daubrée, Trésorier – Loïc de Lacombe, Organiste titulaire

Les événements 2013

Les concerts

Nous remercions chaleureusement tous les musiciens qui ont joué en 2013 au profit de l'association, ainsi que les bénévoles qui ont contribué à l'organisation de ces concerts.



10 février 2013 : « Concert Orgue et trompette » par Xavier Lebrun (Orgue) et Yves Gersant (Trompette)



24 mars 2013 : « *Le violoncelle à travers les âges* », sous la direction de Martin Barral, avec Martin Barral et Cécile Lacharme (Violoncelle), Olivier Herbay (Piano et guitare), Aloys Guitton (Récitant), et les violoncelles de l'orchestre d'Orsay : Hélène Isoir, Béatrice Raimbourg, Aurélie Mauroy, Michael Urban, Anne Louchet, Sandrine Girardot, Pierre Lavenus, Baptiste Laget.



14 avril 2013 : Trio Renaissance a capella « Haeliantus »



12 mai 2013 : « Concert à deux violons » par Xavier Julien-Laferrière et Ajay Ranganathan



9 juin 2013 : Choeur Terra Sancta, sous la direction de Catherine Braslavski

Le calendrier des travaux dans l'église ne nous a pas permis de programmer de concerts au dernier trimestre 2013, mais nous préparons pour 2014 de nombreux événements autour du nouvel orgue !



La fête de la musique

Cette année la fête de la musique a été consacrée à l'organisation d'une dernière visite de l'ancien orgue avant son démontage.

Loïc de Lacombe a ainsi présenté de façon très pédagogique, les différentes parties de l'orgue, les principes généraux de fonctionnement et s'est prêté volontiers au jeu des questions-réponses sur l'ancien orgue et le futur !

Une soixantaine de personnes a participé à ces visites dont de nombreux visiteurs non vanvéens, informés de l'événement par un article dans le « Parisien »

L'orgue neuf de Saint-Rémy de Vanves La construction à la Manufacture Kern

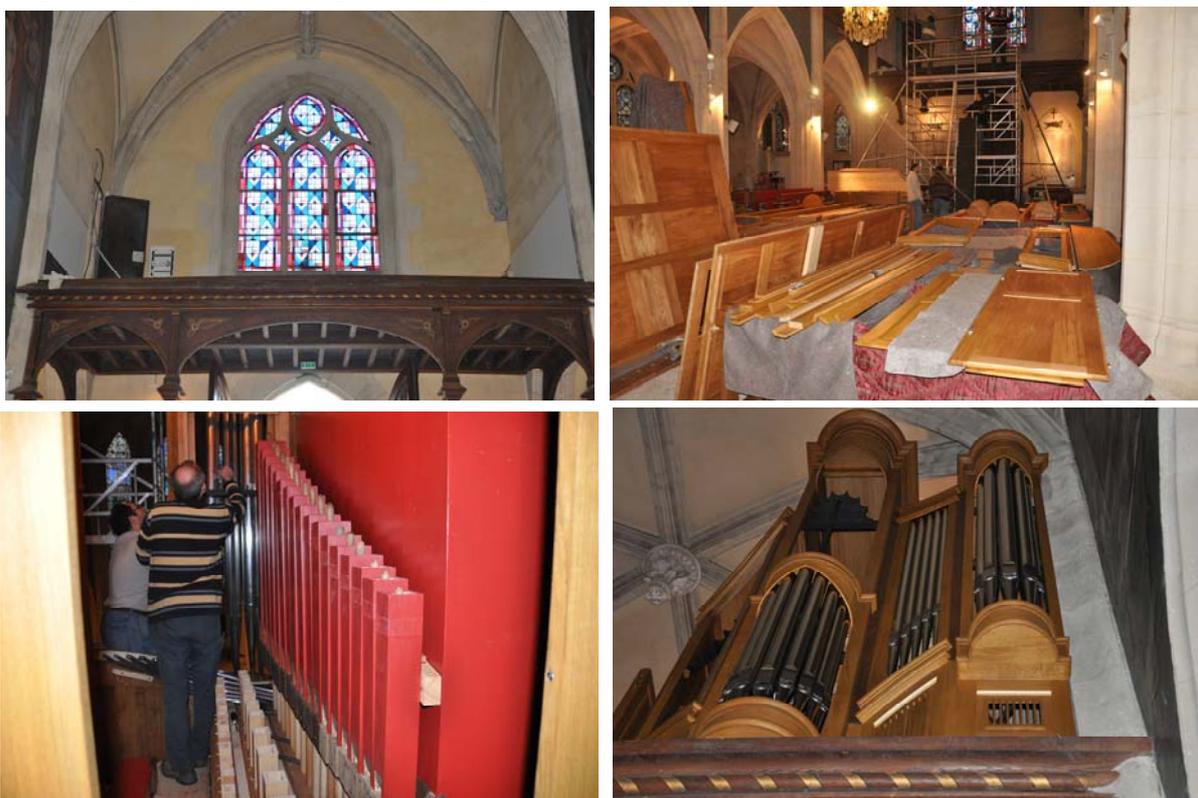
Plusieurs membres du Conseil d'Administration ont été reçus par Monsieur Daniel KERN dans sa manufacture de Strasbourg le 12 octobre 2013.

Lors de la visite qu'il a commentée avec passion, nous avons pu apprécier les techniques de fabrication des différents éléments et découvrir le futur orgue dont la construction était déjà bien avancée.



L'installation dans l'église Saint-Rémy

Après avoir été complètement assemblé et ajusté dans les ateliers, l'orgue a été démonté en totalité pour être acheminé vers Saint-Rémy où il a été installé du 10 au 13 décembre, sur une tribune rénovée, par une équipe d'artisans hautement qualifiés avec lesquels nous avons eu le plaisir d'échanger de façon très sympathique et qui nous ont fait partager la passion de leur métier.



Durant l'année, plusieurs membres du conseil d'administration ont participé aux réunions de chantier en Mairie ou dans l'église afin de suivre l'évolution du projet.

L'harmonisation

L'harmonisation ne peut se faire que sur place car elle dépend du lieu où l'orgue est installé.

Il faudra 2 mois d'un travail minutieux pour harmoniser un par un les 1400 tuyaux.

Il sera tenu compte de l'avis des experts, dont l'organiste titulaire, afin que l'instrument réponde parfaitement au cahier des charges établi en concertation avec les principaux utilisateurs.

Les premières notes...

L'orgue pourra être joué en public après réception des travaux.

Puis, après la cérémonie de bénédiction, l'orgue accompagnera les liturgies.

Viendront ensuite les concerts et événements organisés avec le soutien de la ville de Vanves.



Signature de la convention de financement entre la Commune et l'Association

L'Association ayant fait part à la commune de son intention de soutenir financièrement la reconstruction de l'orgue de Saint-Rémy de Vanves à hauteur de 38 000 euros, il a été proposé au Conseil Municipal du 11/12/2013, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de financement entre la Commune et l'Association. Cette délibération a été adoptée à l'unanimité.



La convention a été signée le 17 décembre 2013, par Bernard Gauducheau, Maire de Vanves et Pascale Martinez-Heurteaut, Présidente de l'Association, en présence de Valérie Vignaud, Adjointe au Maire en charge de la Culture ainsi que de nombreux élus et responsables des services municipaux.

Un chèque de 30% a été remis à la Commune lors de la signature, le solde sera versé après la réception des travaux à laquelle un représentant de l'Association sera convié, en l'occurrence Loïc de Lacombe, organiste titulaire.

Vie de l'association

Assemblée Générale et Conseil d'Administration

L'assemblée générale s'est tenue le 15 mai 2013 au siège de l'association.

La composition du Conseil d'Administration et du Bureau est la suivante :

Conseil d'Administration :	Mandat CA	Bureau / Fonction	
Pascale MARTINEZ-HEURTEAUT	2012 à 2015	Présidente	(Membre du Bureau)
Isabelle CARRE	2012 à 2015	Secrétaire	(Membre du Bureau)
Nicolas DAUBREE	2012 à 2015	Trésorier	(Membre du Bureau)
Daniel HAVET	2011 à 2014	Logistique Concerts	
Jérôme PIRAT	2011 à 2014	Webmestre	
Marie-Hélène VAVON	2011 à 2014	Logistique Concerts	
Pascal GENGOUX	2013 à 2016	Conseiller communication	
Pierre DUMOULIN	2013 à 2016	Conseiller technique orgues	
Père Vincent HAUTTECOEUR	Membre de droit	Curé affectataire des Paroisses de Vanves	
Loïc de LACOMBE	Membre de droit	Organiste titulaire des Paroisses de Vanves	

Quelques chiffres clé

96 adhérents en 2010, 114 adhérents en 2011, 124 adhérents en 2012, **100 adhérents en 2013.**

Depuis sa création, l'association compte 205 adhérents différents dont 80% de vanvéens et 37 donateurs.

Les recettes de l'exercice 2013 sont actuellement de 9.547 € et les dépenses se montent à 1.797€, soit un bénéfice de 7.750 €

Nous remercions Monsieur le Maire de Vanves, Bernard Gauducheau et le conseil municipal qui nous ont accordé une subvention de fonctionnement d'un montant de 1.530 € au titre de la demande faite au Conseil général des Hauts de Seine en 2012. Cette subvention contribuera à l'achat d'un matériel d'enregistrement pour les concerts.

Informations aux adhérents

Les reçus fiscaux de vos dons effectués en 2013 sont joints à ce bulletin.

Les adhérents 2014 : vous trouverez joint à ce bulletin d'information votre carte d'adhérent.

Pour ceux qui n'ont pas encore renouvelé leur adhésion pour 2014, vous trouverez un bulletin d'adhésion.

Site internet : www.orguesdevanves.org

Vous retrouverez sur le site de nombreuses photos (crédit photo « Orgues de Vanves ») ainsi que toutes les informations régulièrement actualisées sur les concerts et événements.